

Image not found or type unknown



Je suis marie avec un tunisien et il ne peut pas venir en france

Par **guediri**, le 20/03/2010 à 09:21

Bonjour,

comment faire pour que mon mari revienne en france je me suis marié avec lui le 11 septembre et il ne peut pas venir avec moi je suis en france seul le livret de famille et je n'ai pas arrivé et il lui faut pour qu'il revienne c'est très important merci de me répondre c'est urgent pour moi ça fait déjà 2 ans d'attente que j'attends pour qu'il revienne en france

Par **chris_idv**, le 20/03/2010 à 18:05

Bonjour,

Simple: votre mari doit demander, et obtenir, auprès de l'ambassade de France en Tunisie un visa long séjour "conjoint de français".

Cordialement,

Par **guediri**, le 20/03/2010 à 21:39

oui mais le problème c'est que nous n'avons pas de livret de famille et il le demande j'ai envoyé le dossier au service des retours de mariage à Nantes (44) mais à se voir nous n'avons

toujour pas de reponse et c pour cela ke je voudrai qu'on maide a recupérer se document
mais je ne connai pas les demarche a suivre je nai que 19ans c'est pour cela ke jaurai besoin
de votre aide si vous pouvais me contacte au 0678056979 merci de maider

mme guediri charlene

Par **nanou29**, le **20/03/2010** à **23:56**

bonjour, je voulais savoir vous vous etes mariés en tunisie?
il faut que tu saches que pour la transcription c super long parce que avant c était l
ambassade de france a tunis qui s occupait de ça ils ont du transférer toutes les demandes
plus celles en cours a nantes mais tu peu les appeler pour savoir ou en est ton dossier
sinon il devrai faire la demande de visa long séjour ou visa de conjoint de français.
tu devrais regarder sur internet le site du consulat de france a tunis, tu peut télécharger la liste
des documents a fournir pour faire ces visas
Il a déjà demandé un visa ou pas ??
si tu veux je te passe mon adresse msn si je peux t aider c avec gd plaisir